

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie, des finances
et de la souveraineté industrielle,
énergétique et numérique

Arrêté du 8 juillet 2026

**portant nomination au comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends
relatifs aux marchés publics de Marseille**

NOR : ECOM2618725A

**Le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle,
énergétique et numérique,**

Vu le code de la commande publique, notamment ses articles R. 2197-7 et R. 2197-8 ;

Vu l'arrêté du 7 juin 2023 portant nomination au comité consultatif interrégional de
règlement amiable des différends relatifs aux marchés publics de Marseille ;

Vu la proposition du vice-président du Conseil d'État,

Arrête :

Article 1^{er}

Monsieur Jean-Christophe DUCHON-DORIS, président de la Cour administrative d'appel de
Marseille, est nommé président du comité consultatif interrégional de règlement amiable des
différends relatifs aux marchés publics de Marseille, à compter du 11 juillet 2026.

La durée du mandat est fixée à trois ans à compter de cette date.

Article 2

La directrice des affaires juridiques est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié
au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 8 juillet 2026

Pour le ministre et par délégation :
La directrice des affaires juridiques
Marie-Astrid NICOLAZO de BARMON